

CHÂTEAUBERNARD

septembre 2025 - N°21

# Le Mag

*C'est la Rentrée !*

**FOCUS :**  
**CHÂTEAUBERNARD BV 1**

marché de Noël

# Marché de Noël

CHÂTEAUBERNARD

ORGANISÉ PAR LE  
COMITE DES FETES

SAMEDI 29 ET DIMANCHE 30 NOVEMBRE



AU CASTEL



EXPOSANTS • SPECTACLES  
• ATELIERS • CALECHE

ouvert de 10h à 18h

EN PARTENARIAT AVEC LA MAIRIE

# Sommaire

Édito	3
Nature	4
Cadre de vie	8
Culture	10
Scolaire	14
Focus	18
Associations	20
Entreprise	28
Solidarité	29
Infos Municipales	30
Expression des élus	35



téléchargez  
CityAll  
sur votre  
smartphone !

Pour contacter la rédaction du journal :  
chateaubernard-lemag@mairie-chateaubernard.fr  
Journal municipal d'informations  
Mairie de Châteaubernard :  
2 rue de la Commanderie - 16100 Châteaubernard  
www.ville-chateaubernard.fr - 05 45 32 32 51  
Directeur de la publication : Pierre Yves Briand  
Rédaction : Comité de Communication  
Conception - Réalisation : Mairie Châteaubernard  
Photos : Mairie Châteaubernard  
Dépôt légal : en cours

# Édito



Eh bien, nous y voilà ! Châteaubernard est désormais passée à 30 km/h sur la presque totalité des voies.

Dans le courant de l'été, la signalisation a été mise en place, en entrée d'agglomération, et par des marquages au sol permettant d'adapter sa vitesse à la réglementation. La mesure avait été annoncée dès la rentrée de janvier 2025, et une information donnée en conseil municipal au mois de juin, de même que dans le dernier Mag. La presse s'en est également fait l'écho tout récemment. Comme il fallait s'y attendre, nous avons enregistré quelques réactions négatives, pas tant que cela finalement, plutôt des interrogations sur son fonctionnement.

Evidemment, cela ne changera rien, ou pas grand-chose, pour nos concitoyens respectueux des règles et soucieux des autres usagers de la route. Ceux-là roulent déjà prudemment, laissent passer les piétons sur les passages qui leur sont réservés, et ne doublent pas les vélos s'ils n'ont pas la place de le faire. Tout au plus leur faudra-t-il prévoir quelques secondes supplémentaires dans leurs déplacements...

Le principal objectif, affiché dès le début, est d'abord d'apaiser la circulation dans la commune, pour favoriser la sécurité de tous les usagers, notamment les plus vulnérables, cyclistes et piétons. A 30 km/h, on se rapproche de la vitesse des vélos, qui cessent ainsi d'être trop lents, il est plus facile de détecter les piétons et les éventuels impacts avec eux sont moins dangereux. A 30 km/h, on aborde les intersections plus calmement, on est moins tenté de forcer le passage. A 30 km/h, on a le temps de prendre en compte son environnement.

Alors oui, restreindre sa vitesse est un peu contraignant, mais on a râlé lors de l'obligation du port de la ceinture, lors des successives limitations de vitesse, et aujourd'hui tout le monde boucle sa ceinture même à l'arrière, tout le monde ou presque roule à la vitesse prescrite. Les irréductibles le resteront, ils sont très minoritaires, ce sont finalement eux qui encourent réellement les sanctions.

Enfin, voici une bonne occasion de redonner à la voiture sa place normale dans notre vie : c'est un moyen de transport, uniquement cela, qui permet de se rendre d'un endroit à un autre. Pour les courses de vitesse, il y a des circuits qui sont faits pour cela. Une conduite apaisée est l'assurance d'un esprit détendu, d'économies de carburant, de moindre pollution, d'une longévité augmentée de notre véhicule. Des bénéfices pour tous qui valent bien une petite contrariété !

Votre Maire  
Pierre Yves Briand

# Nature

## Marché Maraîchage le jeudi

Tous les jeudis désormais, un marché se tient sous l'auvent de la salle des fêtes, sur le parking des Pierrières. Des légumes et fruits issus du maraîchage municipal y sont vendus, il s'agit des surplus ou des débuts de production qui ne peuvent être livrés à la cuisine centrale du cognaçais.

Les prix sont calculés sur la base des prix constatés la semaine précédente pour les produits bio sur les marchés de gros. Rendez-vous le jeudi de 16h à 18h, parking des Pierrières, vous y recevrez toujours un accueil sympathique.



## Portes ouvertes

Le maraîchage municipal ouvre ses portes au public le **samedi 27 septembre de 10h à 12h**. Si vous n'avez pas encore eu l'occasion de le visiter, ou si vous souhaitez y revenir, n'hésitez pas à réserver votre matinée. C'est une visite enrichissante, pleine de découvertes, le maraîchage est un lieu toujours en mouvement, qui vit au rythme des saisons. Vous ne regretterez pas votre visite !



## Biogaz

Depuis plusieurs années, la commune fait appel à un fournisseur de biogaz pour son approvisionnement. Si certains bâtiments sont chauffés par le réseau de chaleur depuis la chaudière bois des Pierrières, la mairie, le Castel, la salle Jean-Tardif, les écoles du bourg, d'autres, trop éloignés, nécessitent une source d'énergie différente. C'est pour ceux-là que la commune a conclu un contrat de fourniture de biogaz, afin de limiter autant que possible le recours aux énergies fossiles, très pourvoyeuses de gaz à effet de serre. Une démarche vertueuse, en adéquation avec les autres réalisations de la commune depuis de nombreuses années, pour participer à la lutte contre le dérèglement climatique.



## Recensement des arbres remarquables

Le Département de la Charente engage une nouvelle opération de recensement des arbres remarquables. Cette démarche s'inscrit dans une politique environnementale renforcée, face aux bouleversements écologiques majeurs que connaît notre époque : érosion de la biodiversité, réchauffement climatique, multiplication des événements extrêmes.

L'arbre joue un rôle central dans l'équilibre des écosystèmes. Il structure les sols, régule l'eau, abrite de nombreuses espèces, participe à la qualité de l'air, adoucit les températures. Il fait partie intégrante de notre quotidien, compose nos paysages et les rend vivants et agréables à vivre.

Certains arbres, par leurs dimensions, leur silhouette, leur ancienneté, leur essence ou leur situation, méritent d'être identifiés, étudiés et protégés. Ce sont ces arbres dits « remarquables » que le Département souhaite recenser.

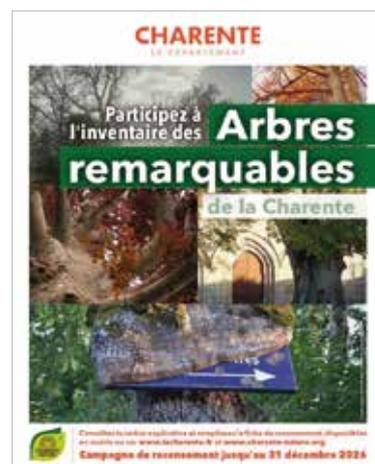
Le projet concerne l'ensemble du territoire charentais. Les habitants sont invités à signaler les arbres qui, à leurs yeux, présentent un caractère exceptionnel. La collecte se fait via un formulaire disponible sur le site internet du Département ([lacharente.fr](http://lacharente.fr)), de Charente nature ou via un formulaire papier en mairie. Le recensement

est ouvert jusqu'au 31 décembre 2026.

Cela permettra d'établir une base de données actualisée, de valoriser ce patrimoine vivant et de préparer des mesures de sauvegarde pour les plus fragiles. Chaque commune pourra, à terme, désigner un arbre majeur parmi ceux recensés.

Le recensement concerne aussi bien les arbres situés dans des espaces publics que dans des propriétés privées (avec accord des propriétaires). La mobilisation de tous est attendue pour faire de cette action une réussite partagée.

Le Département remercie par avance les habitantes et les habitants qui prendront part à cette démarche. Connaître les arbres remarquables, c'est mieux les protéger. C'est aussi transmettre aux générations futures, une mémoire paysagère et naturelle, à laquelle chacun est attaché.





Nous quittons doucement l'été et ses températures caniculaires pour nous diriger vers l'automne et ses douces lumières. Les activités et la vie au Jardin Respectueux suivent ce rythme bien évidemment.

Le début de l'été aura signé le retour de nos « dégustations des paysages » plus connues sous le nom de pizzas au jardin. Quatre dates ont ainsi rythmé notre été avec une recette désormais éprouvée : en apprendre plus sur nos paysages et sa biodiversité tout en dégustant des pizzas maisons parsemées de plantes et herbes aromatiques cueillies par les participants. Ajoutez à cela un concert ou un spectacle, le cadre festif et apaisant du Jardin Respectueux et l'implication de notre équipe de bénévoles, et vous obtenez des soirées conviviales réussies. Quelques 400 participants sont ainsi venus cet été.



Le mois de juillet aura aussi été marqué par la fête du Cognac du 23 au 27 juillet, festival majeur de l'été Cognaçais avec qui nous entretenons des relations étroites et que nous accompagnons depuis 5 ans maintenant sur le tri des déchets. Une trentaine de bénévoles des Jardins Respectueux et les cinq salariés sont sur le pont pendant une dizaine de jours pour permettre le tri et la valorisation de plus de 98% des déchets du site...



avec notamment la valorisation de tous les biodéchets et des coquillages sur le site même de l'association : broyage des assiettes compostables, compostage des biodéchets sur nos parcelles, concassage des coquillages sur les chemins... rien ne se perd et nos déchets deviennent des ressources. Une action exemplaire sur notre territoire.

Et comme la vie du Jardin Respectueux c'est toute l'année, adhérez et venez nous donner la main sur votre temps libre... ou simplement nous rendre visite. A très bientôt donc.  
L'équipe du Jardin Respectueux

La rentrée scolaire voit également le retour de nos activités pédagogiques avec les scolaires de Grand Cognac et du département. Nous continuons à accompagner les écoles du territoire dans la conception, la création et l'animation de jardins pédagogiques et à les accueillir toute l'année sur notre site. Les parcours pédagogiques de Grand Cognac reprennent du service et nous permettent de poursuivre notre travail de sensibilisation autour du jardin, du compost et de la découverte de la biodiversité auxiliaire. Trois nouveaux programmes voient ainsi le jour :

« A chacun son gîte », « Fabrique ton nichoir » et « Jardinage au naturel (rêve ton jardin) ». Ces nouveaux parcours permettront aux élèves d'apprendre et de comprendre notre biodiversité et sa fragilité, au travers de quatre interventions de l'association dans l'école.



L'automne et son mois d'octobre verront enfin le grand retour de notre désormais traditionnelle et incontournable « Fête de la courge », 14ème édition les 18 et 19 octobre prochains : braquage de la banque de graines, concerts, spectacles vivants, animations et ateliers gratuits, la fameuse « Course de brouettes », stands d'artistes et d'artisans, Disco Soup!... Une manière savoureuse de découvrir les lieux, avec pour thème central : la courge. Vous ne connaissez pas et n'avez jamais eu l'occasion de venir ? Cochez la date dans votre agenda et précipitez vous à notre rencontre. Vous êtes déjà venus et croyez avoir déjà tout vu ? Quelle erreur ! Des nouveautés sont là chaque année. Et la bonne humeur étant vivement recommandée en ces temps troublés, nous ne saurions trop vous recommander de nous rejoindre.



## L'œil du jardinier

### Gros plan sur les arbustes qui fleurissent à l'automne:

L'été chaud et sec de cette année va laisser place à l'automne qui redonnera des couleurs à votre jardin. Et pour cela des arbustes peuvent y contribuer par leurs floraisons automnales. Je vais vous présenter quelques espèces adaptées à notre climat et à nos sols qui donneront des couleurs jusqu'à l'hiver si la météo est clémente.

#### Voici quelques espèces à installer dans vos jardins :

Arbutus unedo "Rubra"  
hauteur 5m / largeur 4m

Syringa microphylla "Superba"

Mahonia eurybracteata "Soft Caress"  
hauteur 1.30 m / largeur 1.30 m

Leycesteria formosa "Golden Lantern"  
hauteur 2m / largeur 1.50m

Ceanothus thyrsiflorus "Autumnal Blue"  
hauteur 3m / largeur 2.50m

Choisya x dewitteana "Little Bee"  
hauteur 60cm / largeur 60cm

Potentilla fruticosa "Pink Paradise"  
hauteur 1.20m / largeur 80cm



Arbutus unedo "Rubra"



Syringa microphylla "Superba"



Leycesteria formosa "Golden Lantern"



Mahonia eurybracteata "Soft Caress"



Choisya x dewitteana "Little Bee"



Ceanothus thyrsiflorus "Autumnal Blue"



Potentilla fruticosa "Pink Paradise"



## J'entretiens devant chez moi

Traditionnellement, l'entretien des trottoirs est dévolu aux agents des services technique. Cependant, rien n'interdit aux riverains de procéder eux-mêmes au nettoyage de leur devant de maison, et certains accomplissent un vrai travail d'embellissement de leur environnement urbain. Aussi, afin d'une part de permettre aux agents communaux de respecter ce travail des riverains, et pour permettre d'autre part aux riverains de rester conformes, une convention leur est proposée, qui se matérialise en façade par l'apposition d'un sticker autocollant, à la fois signe de reconnaissance du travail qu'ils réalisent et avertissement aux agents.

## Prestataires des tontes

La tonte des espaces verts et l'entretien des haies sont de gros travaux tout au long du printemps et de l'été. Leur organisation et le respect du calendrier prévisionnel



est toutefois très dépendant de la météo, qui peut passer, on l'a vu cet été, de la canicule au régime d'averses du jour au lendemain. Aussi, afin de seconder les agents des espaces verts dans cette période, la commune fait appel d'une part à des agents saisonniers, et d'autre part à des entreprises extérieures. Cette année, ces entreprises ont subi de fortes pressions d'autres clients, plus importants en volume que la commune, elles ont donc privilégié ces autres clients en priorité. En interne, nous avons été affectés par plusieurs arrêts de travail qui ont aussi perturbé le bon déroulement de l'entretien des espaces verts.



Malgré tout, les agents présents ont tenu à faire le maximum pour que la commune présente un aspect accueillant.

## Abattage d'arbres

Abattre un arbre est toujours un crève-cœur. Mais il faut parfois s'y résoudre, car certains arbres sont malades et peuvent devenir dangereux.



Aujourd'hui, aucun arbre de la commune n'est abattu sans avoir au préalable subi un diagnostic sur son état de santé. Et l'abattage n'est décidé qu'en dernier recours, lorsqu'il y a danger pour les riverains ou les passants. Cela a été le cas dans le parking des Pierrières récemment, et quelques arbres sont actuellement en cours d'examen, c'est le cas notamment des marronniers qui subissent des attaques virulentes de graphiose. Ils seront sauvegardés dans la mesure du possible.



### Le chemin du breuil en sens unique

Le chemin du Breuil est désormais à sens unique sur sa totalité, soit depuis la rue de l'Echassier jusqu'à la rue du Dolmen. Seuls les vélos ont le droit de l'utiliser dans le sens rue du Dolmen-rue de l'Echassier. **La vitesse y est limitée à 30 km/h** comme dans le reste de la commune. La circulation dans cette rue est rendue dangereuse par la vitesse excessive de certains usagers et la mise en sens unique permet une clarification des règles. Etant donné le nombre de non-respect du sens interdit et les excès de vitesse fréquents, des contrôles seront pratiqués régulièrement afin d'assurer la sécurité de tous, et en particulier des vélos et des riverains.



### Nouvelle signalisation rue des Pierrières

Les règles de stationnement dans la rue des Pierrières ont été modifiées, dans sa section de la Commanderie jusqu'à la rue Charles de Gaulle. En effet cette portion de rue dessert les deux écoles du bourg, et la circulation y est intense aux heures de rentrées et de sorties scolaires.

On constate trop souvent des vitesses inadaptées qui mettent en danger les enfants. C'est pourquoi le choix a été fait de ralentir les véhicules par une signalisation des emplacements réservés au stationnement en chicane. Nul doute que cette nouvelle disposition contentera les plus prudents, et obligera les plus pressés à lever le pied. Il y va de la sécurité de nos enfants, sur laquelle il n'est pas question de transiger.



**Attention**



### Stationnement école Petit-Prince

Le stationnement devant l'école du Petit-Prince est désormais en **zone bleue**, permettant la dépose des enfants le matin et leur reprise le soir. Les emplacements sont matérialisés en bleu, le disque horaire y est obligatoire en cas d'arrêt prolongé. Cette disposition permet de supprimer les barrières imposées par le plan Vigipirate, et offre donc la possibilité d'**arrêt minute**, que les barrières interdisaient.



## Interview croisée



### RIRE POUR AIMER CE MONDE

Responsable culture et communication à la ville de Châteaubernard depuis l'été 2023, je mets au service de la collectivité une expérience diversifiée et approfondie.

En 20 ans d'activité professionnelle, j'ai assuré la direction de festivals, la programmation et la diffusion de spectacles, notamment en magie nouvelle, clown et théâtre.

J'ai également été fondateur d'une école de cirque pour personnes en situation de handicap et à l'initiative de projets culturels humanitaires en Asie du sud-est.

Avec 15 ans de violon classique, autant d'années de pratique du cirque et 5 ans de hip-hop, ma formation artistique est un cocktail pétillant de créativité.

Sébastien Morizot

**Le Mag** : Douzième rentrée pour le Castel. Avec une saison pas tout à fait comme les autres, on dirait ?

**Dominique Petit** : Une saison un peu spéciale en effet car c'est à la fois une étape et un passage de relais.

**Le Mag** : Alors évolution ou révolution ?

**Sébastien** : Il y a un peu des deux.

**Dominique** : D'abord, il y a une vraie fidélité à la ligne du Castel : élégance, émotion, engagement. Ensuite, parmi les éléments de continuité, nous avons les grandes soirées conviviales : présentation de saison et soirée des vœux. Nous accueillons toujours avec plaisir la troupe des Salinières, plébiscitée par les amoureux du théâtre. Et comme chaque année un grand nom de la scène musicale. Mais il y a aussi des éléments de rupture...

**Sébastien** : Oui, d'abord une rupture dans la méthode. Je me déplace plus régulièrement pour voir des spectacles, en salle ou en festival. L'an dernier, à partir d'une pré-sélection réalisée avec Dominique, j'ai découvert une vingtaine de spectacles à Avignon et trois de ces spectacles se retrouvent au programme de la saison. Et attention, c'est carrément du 100% Castel !

**Dominique** : Des spectacles dans l'air du temps, en phase avec la vie des gens. Et drôles !

**Sébastien** : On est dans l'âge d'or du stand-up. Il est même entré dans les scènes nationales, c'est dire ! En arrivant au Castel, j'ai perçu cette étiquette humour/théâtre, et il y a une continuité dans la programmation. Cette année fait le plein de spectacles d'humour. J'ai voulu une saison dense et puissante, avec des propositions qui « prennent aux tripes ».

**Le Mag** : Comment ça ?

**Dominique** : La saison est piquante, voire urticante ! D'ailleurs, certains spectacles sont clairement déconseillés aux enfants (Ndlr : mais pas aux ados !)

**Le Mag** : D'autres nouveautés ?

**Sébastien** : Certes, nous confortons la place de la danse dans la programmation, mais avec Kader Attou, c'est le hip-hop qui fait son entrée par la grande porte. Nouveau aussi, le partenariat Médiathèque - Littératures Métisses. Enfin et surtout, nous accentuons l'action culturelle en direction du jeune public.

**Dominique** : Sébastien a un rôle important de coordinateur. Aussi bien pour les 100% Castel que pour les partenaires. Il est le lien entre l'artiste, la technique, la salle. Sans parler de la billetterie, l'entretien, la maintenance, le ménage... Mais il a d'abord un rôle essentiel de programmeur : c'est là où s'exprime sa créativité.

## Saison 2025 - 2026

**Chimène Badi** : 4 octobre 2025, concert

**Mélissa et Fred** : Parents : 17 octobre, humour

**Leïla Huissoud** : 14 novembre, chanson française

**Théâtre des Salinières #1** : 22 novembre, comédie

**Sébastien Marx** : 10 décembre, stand up

**Frédéric Gersal** : 18 décembre, histoire contée

**Dafné Kritharas** : 8 janvier 2026, concert

**Laura Calu** : 17 janvier, humour

**Le Murmure des Songes**, 27 février, danse

**Giorda** : 14 mars, hypnose

**Antonia de Rendinger** : 27 mars, humour

**Théâtre des Salinières #2** : 18 avril, comédie

**Les Goguettes** : 24 avril, concert parodique

[www.ville-chateaubernard.fr/lecastel/](http://www.ville-chateaubernard.fr/lecastel/)



100%  
Castel



**UN GRAND  
MERCÌ À VOUS,  
AMI·E·S  
FIDÈLES DU  
CASTEL**

**Sébastien** : J'apporte ma patte, qui est faite de mon histoire personnelle (voir encadré). Elle influence forcément mes choix. L'observation et la connaissance progressive du public et du territoire participent également à l'évolution des propositions. J'ai noté par exemple que l'ambiance côté public est plus zen si le spectacle a lieu le week-end, il y en a donc davantage cette saison.

**Le Mag** : Et la commission culture dans tout ça ?

**Dominique** : Le rôle de la commission est de s'assurer du cap à la fois philosophique et financier. N'oublions pas qu'il s'agit d'argent public. Sébastien fait des propositions, voit des spectacles, c'est un premier filtre. Cette sélection est ensuite soumise à la commission, qui arbitre, par un dosage subtil, entre soutien à la création et accueil d'artistes reconnus.

*Je profite de cette tribune pour remercier chaleureusement les membres des commissions culture qui se sont succédé ainsi que les agents municipaux qui accompagnent le projet Castel depuis 2008 et sa conception par le maire de l'époque Daniel Boyer, jusqu'à aujourd'hui, en passant par son ouverture au public en 2015.*

*Un grand merci à vous, ami·e·s fidèles du Castel qui nous faites confiance soir après soir.*

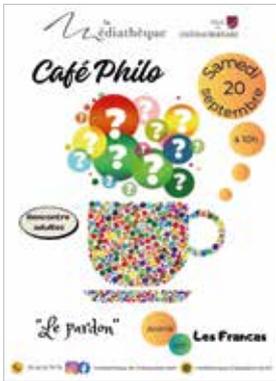
*Chaque saison est une promesse. Que celle-ci vous remplisse de joie, tel est notre souhait.*

*Soyons curieux, soyons heureux !*

*Dominique Petit*

# la Médiathèque

## prochainement à la Médiathèque



### Les samedi 20 septembre et 22 novembre à 10h

#### « Et si on se parlait ? »

Retrouvons-nous avec l'association « les Francas » pour échanger en toute simplicité autour d'un café. Le thème de la première rencontre sera le pardon.

Adultes - sur inscription

### Mercredi 24 septembre de 14h à 16h

#### Atelier créatif : décoration participative autour des animaux de la savane

Venez nous aider à réaliser un décor pour la prochaine heure du conte sur le thème de la savane ! En papier déchiré ou découpé, collage de petits objets, girafes, éléphants et autres animaux de la savane viendront animer la section jeunesse !

Dès 7 ans - sur inscription



### Vendredi 26 septembre à 17h30

#### Présentation littéraire par Nathalie Jaulin

Des voix que l'on a plaisir à retrouver, des récits qui nous manquaient et qu'il faut savoir écouter, de la poésie aussi pour raconter la dureté de la vie ou sa complexité... voici quelques-unes des

approches que Nathalie Jaulain vous propose de partager avec vous pour cette rentrée littéraire de l'automne 2025. Une sélection d'une douzaine de livres dont elle lira aussi quelques extraits.

Adultes - sur inscription



### Mercredi 1er octobre à 10h30

#### L'heure du conte : la savane

Vous aimez les animaux ? Alors partez quelques instants pour un safari lecture !

Dès 4 ans

### Les mercredis 29 octobre et 10 décembre de 14h à 16h

#### Ateliers créatifs avec des rouleaux de papier

Pour Halloween, vous fabriquerez des araignées et autres monstruosité. Pour Noël, les rouleaux se transformeront, sous vos mains, en lutins, bonshommes de neige et diverses décorations à mettre dans le sapin.

Dès 6 ans - sur inscription

### Mercredi 15 octobre

#### Ateliers scientifiques avec Paul Boudault de l'Espace Mendès France 14h le monde des insectes

Lors de cet atelier l'animateur présente les insectes, leurs particularités, leur mode de vie ou encore leur alimentation. Puis les participants observent des insectes et autres arthropodes sous résine avec des loupes binoculaires. Ils découvrent pour finir un élevage d'insectes. Ils peuvent les manipuler et ainsi mieux les apprivoiser.

Dès 5 ans - sur inscription

#### 15h30 « Les abeilles, qui miel me suive ! »

Architectes de génie, danseuses et travailleuses infatigables, les abeilles ont une sacrée réputation ! Mais qu'en est-il vraiment ? Paul Boudault vous propose de jouer à un jeu de questions-réponses et ainsi de mieux comprendre ces insectes et découvrir le métier d'apiculteur.

Dès 4 ans - sur inscription



### Jeudi 13 novembre à 17h30

#### Rencontre littéraire avec Léandre Ackermann,

#### dessinatrice BD (en partenariat avec LEC)

Elle présentera son parcours professionnel en tant qu'auteurice de bande dessinée et illustratrice. Elle pourra répondre à toutes vos questions sur les processus artistiques et le monde de la bande dessinée (en Suisse).

Dès 6 ans - sur inscription



Pour s'inscrire : 05 45 32 76 76 ou mediatheque.chateaubernard.fr ou mediatheque@mairie-chateaubernard.fr

**Mercredi 19 novembre de 14h à 16h**

**Atelier origami : « jouets de papier »**

Planeur, salière surprise, grenouille sauteuse, oiseau qui bat des ailes... On s'amuse avec le pliage de papier !

*Enfants et adultes dès 7 ans - sur inscription*



**Vendredi 28 novembre de 14h30 à 17h**

**Atelier cuisine avec Céline Petit : la cuisine japonaise**

À vos tabliers ! Vous découvrirez l'élaboration de recettes originales en suivant les conseils de Céline Petit. Les plats réalisés seront dégustés sur place !

*Adultes - sur inscription*



**Mercredi 3 décembre de 14h à 16h**

**Atelier créatif : décoration de vitres**

Avec des peintures spéciales qui se solidifient après séchage, vous embellirez les fenêtres de la médiathèque et celles de votre maison !

*Dès 7 ans - sur inscription*



**Mercredi 17 décembre à 15h**

**Spectacle : « Les étoiles de Noël » par la Cie Dakatchiz**

Cette année, c'est lutin n°73 qui a été choisi pour distribuer les cadeaux avec le Père Noël. C'est un grand privilège, car dès qu'apparaît la première étoile, le Père Noël raconte de merveilleuses histoires : celle de l'homme-oiseau, de l'œil d'étoile et de la fête des trolls. « Les étoiles de Noël » est un conte à tiroirs inventé par Léa Quinson à partir de contes traditionnels. Laissez-vous emporter par une nuit de Noël merveilleuse et remplie d'émotion, d'humour et de poésie...

*Gratuit - dès 7 ans - sur inscription*



## Bientôt dans les salles d'exposition

**7 au 16 octobre :**

15h-19h du lundi au dimanche

**Voir autrement**

Une exposition composée de sculptures acier, avec « un jeu d'ombres portées » réalisées par Maria Perafan, et d'une cinquantaine de photographies de Jean-Pierre Paget sur les thèmes de l'eau, de la pluie et du flou.

*Tout public - entrée libre*

### VOIR AUTREMENT



Exposition

Maria Perafan

sculptures

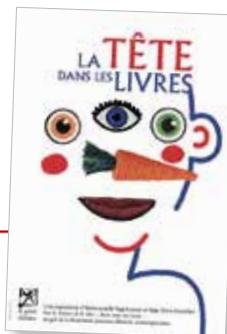
Jean-Pierre Paget

photographies



Salles d'exposition  
CHATEAUBERNARD  
8 - 18 Octobre 2025

**12 novembre au 3 décembre :** mardi et jeudi 16h-18h, mercredi 10h-12h/13h-18h, vendredi 14h-18h, samedi 9h30-12h30



**La tête dans les livres par la Cie du Petit Théâtre**

Une exposition conçue et réalisée par Emmanuelle Sage-Lenoir, Inge Zorn et Anne-Marie Collin, sur le thème de la tête au gré de la littérature jeunesse illustrée. Les différentes évocations de la tête sont présentées sur des stands à la manière des attractions foraines.

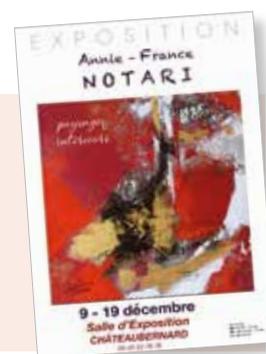
*Enfants et parents - entrée libre*

**9 au 19 décembre :** lundi 14h-18h, mardi 10h-12h/14h-16h, mercredi et vendredi 10h-12h/14h-18h, jeudi et samedi 10h-12h

**Paysages intérieurs**

Artiste peintre, Annie-France Notari se distingue par ses œuvres empreintes de douceur et de tendresse, souvent décrites comme issues de rêves.

*Tout public - entrée libre*



# La Combe des Dames

## ARANEUS

Marc, des jardins d'Isis, est revenu nous voir avant notre départ en vacances. Nous avons cuisiné à partir des plantes aromatiques de notre jardin (biscuits à la lavande, sirop de mélisse...) et nous avons préparé de délicieuses brochettes de légumes.



## La fête des parents

Vendredi 6 juin a eu lieu la fête des parents ! Nous nous sommes tous retrouvés pour partager des activités autour des liens et de l'amour... Après toutes ces activités, nous avons chanté tous ensemble devant les parents la chanson « LOVE LOVE LOVE » du conte musical Le soldat rose. Enfin, nous avons terminé ce bel après-midi par un goûter.



## Mon premier ciné

Vendredi 16 mai, toute l'école s'est rendue en bus pour la dernière fois au cinéma Le Galaxy à Châteaubernard. Là-bas nous avons vu 5 courts métrages poétiques pour partir à la conquête du ciel...



## La ferme des Fillaos

Mardi 10 juin, nous avons pris le bus direction la chèvrerie de Rouillac pour clôturer notre travail sur les produits d'origine animale et plus particulièrement, le lait. Nous avons été accueillis par le fermier et un bon goûter : fromage de chèvre frais et confiture de fraise... Un régal ! Ensuite, direction l'étable pour donner à manger aux chèvres et aux brebis puis petit tour au pré.



Retour à l'étable, le fermier nous a expliqué comment traire une chèvre et nous a fait déguster son lait directement à la source (pour ceux qui le voulaient...) Nous avons continué notre tour pour voir les autres animaux : vaches, taureaux, lapins, cochons... Après un pique-nique bien mérité, petit tour en charrette pour digérer... Nous avons bien rigolé ! Nous avons terminé notre journée en passant dire bonjour aux poussins et en donnant à manger aux ânes...



## Le Roi Lion

Cette année pour la fête de l'école, les classes de la maternelle ont donné un spectacle sur le thème du Roi lion : les enfants ont dansé au rythme de « Je voudrais déjà être roi », « Hakuna Matata » et le « Cycle de la vie » dans le parc et sous un magnifique soleil. Ils ont pu ensuite aller s'amuser aux différents stands préparés par l'APE. Merci à eux !



## À table !

Jeudi 26 juin, dans le cadre de la liaison GS-CP, les futurs CP ont pu découvrir le fonctionnement du self.



## Sortie au Castel

Mardi 13 mai, toute l'école s'est rendue en bus au Castel pour assister au spectacle Prélude pour un poisson rouge de la compagnie Sans gravité. À bord de son bateau-violoncelle, un homme part à la recherche de son poisson rouge. Mais n'est-ce pas le bonheur le véritable objet de sa quête ? Totalement farfelu, il navigue entre violoncelle et perceuse électrique, balles et archets, magie et arts martiaux, en nous démontrant finalement qu'il en faut peu pour être heureux.



## Spectacles de fin d'année



A l'école du Petit Prince, notre thème annuel était sur les contes traditionnels. Pour le plus grand plaisir de tous, notre spectacle s'est tenu dans le verger. Au programme, des petits cochons, des chevreux, des petits chaperons rouges et un loup... pas si méchant !



## La Classe bleue

Cette année, la classe de Grande section avait candidaté pour participer au dispositif « Classe bleue » qui a permis aux élèves de découvrir les déplacements dans l'eau. Une première immersion pour ne plus appréhender le milieu aquatique.

## Voyage en Forêt de Chizé

Toujours en lien avec les contes, le voyage de fin d'année a transporté tous les élèves dans la forêt de Chizé à la découverte des animaux dont certains découverts au fil de nos lectures.



## Comme des poissons dans l'eau

Dans le cadre des parcours sportifs proposés par Grand Cognac, les élèves de la classe de CP ont pu bénéficier des séances de natation à la piscine de X'eau. Ils s'y sont rendus en bus tous les jeudis du 14 mars au 6 juin.

Il y avait 6 groupes de niveaux différents : les têtards, les grenouilles, les tortues, les hippocampes, les dauphins et les requins, afin que chacun puisse progresser à son rythme. A l'issue de cet apprentissage, des tests permettent aux maîtres-nageurs et enseignants de compléter un passeport aquatique, qui suit l'élève sur sa scolarité. Certains tests doivent être validés, notamment pour pouvoir participer à des animations Canoë ou Kayak, au cycle 3.

Les classes de CE1 et CM1 ont eux aussi suivi un cycle natation plus tôt dans l'année.

Les élèves de CM1 ont même eu une séance " bonus " le 24 juin après-midi !



## Et que ça roule !

Durant le mois de juin, à raison de deux fois par semaine, les élèves de CP CE1 et CE2 sont montés sur leur vélo pour apprendre à rouler en sécurité. C'est grâce à l'intervenant Monsieur Igor Boutrou, recruté par la Municipalité, que les enfants ont appris à vérifier les points de sécurité de leur vélo, à régler leur casque et à rouler correctement, dans le respect des règles routières.



Pour certains, il s'agissait d'abord d'acquérir un bon équilibre !

Puis, les enfants ont appris à piloter leur vélo à travers des parcours variés et en milieu sécurisé, dans l'enceinte de l'école. Il s'agissait de pédaler, tourner, et freiner en évitant des obstacles et en empruntant des parcours adaptés au niveau des enfants.

## Le béhourd : un cours d'histoire et de sport



Le béhourd, c'est un sport de combat avec une armure et des armes médiévales.

Jeudi 19 juin, les parents de Lola sont venus dans la classe de CM1 pour présenter la tenue d'un combattant, les armes et les règles du jeu.

Ils pratiquent au club de béhourd d'Angoulême.

Leur équipe s'appelle Tallae Fer. Le papa de Lola porte et portera toujours le numéro 19. L'armure comprend différentes pièces. De la tête aux pieds, des épaules aux mains, tout le corps est protégé. Cela pèse environ 35kg. C'est très lourd.

Il y a différentes armes : des haches à deux mains, des épées, des hallebardes,...

L'équipement du papa de Lola date de la fin du Moyen-Âge.

Le but du jeu, par équipe, est de faire tomber tous les adversaires. Chaque combat est

très éprouvant en raison de l'équipement et des armes portées, mais aussi en raison des coups reçus. Pour pratiquer, il faut avoir au moins 18 ans.

C'était un cours d'histoire très original : les enfants ont posé plein de questions, ils ont eu la chance de voir une vraie armure, de porter des armes du Moyen-Âge, de sentir la solidité et la lourdeur des matériaux...

Merci aux parents de Lola !



## Le Bivouac

Lundi 16 juin, nous sommes partis en bivouac.

Nous avons pris 3 ou 4 sacs. Nous les avons déposés à l'entrée pour que les parents les transportent au camping. Les maîtresses du CMI CM2 nous ont rappelé les règles de sécurité. On nous a présenté les parents puis les professeurs ont fait les groupes. Puis nous sommes partis. On a pédalé au soleil puis à l'ombre et enfin les classes ont pique-niqué à Bourg-Charente.

La classe de CM2 nous a fait un jeu d'orient. Nous sommes arrivés au camping fatigués de la route !

On a fait 24 km à vélo le lundi 16 juin. On s'est douché, changé et nous avons mangé.

Mardi 17 juin, on a pris le petit-déjeuner, puis nous sommes partis vers Châteaubernard. Comme il faisait chaud, nous nous sommes arrêtés plusieurs fois pour boire.

Nous avons pique-niqué dans le bois des Ballastières. Nous sommes arrivés fatigués d'avoir fait 53 km en 2 jours !

*La classe de CM2*



## Épopée à poney !

Les CP ont fait 4 séances d'équitation au centre équestre Val de Cognac. Au programme : Hippologie, voltige, apprentissage de l'équitation. Dans un cadre verdoyant et avec un temps radieux, les enfants ont découvert une belle activité et ont apprécié le relationnel avec l'animal. Merci aux donateurs pour le financement de ce projet et aux parents qui nous ont accompagnés !



## Fête des écoles : spectacles des Picassiens

Afin de contribuer au développement des compétences psychosociales, nous avons cette année décidé de mélanger les enfants de toutes les classes. Soutien, entraide, solidarité, partage et convivialité étaient les objectifs.

Ainsi des élèves de CP, CE1, CE2, CM1 et CM2 se trouvaient tous avec un des enseignants de l'école.

Chaque enseignant proposait une activité différente : danse, danse moderne, acrosport, cirque ou mimes. Ces groupes ont répété plusieurs fois avec l'enseignant référent. Cela a permis aux enfants de mieux se connaître et d'échanger avec tous les maîtres de l'école. Grands et petits ont pris du plaisir à être ensemble.

Pour clore le spectacle, les 123 élèves de l'école ont chanté à l'unisson, comme un hymne : " la ballade des gens heureux ". (De Gérard Lenormand).



## Rentrée 2025 : des changements dans l'équipe

Voici le moment de vous présenter l'équipe pédagogique pour la rentrée.

**CP** : Émilie DEAK - Directrice, déchargée de sa classe 1 jour par semaine pour effectuer les tâches administratives : les lundis-mardis-vendredis et Françoise SUAREZ le jeudi

**CE1** : Évelyne LHOSTE

**CE2** : Marjorie THIBAUD - en poste à 80% : les lundis mardis jeudis et Françoise SUAREZ les vendredis

**CM1** : Françoise SUAREZ - complément de service : les lundis et mardis et Laurence MONY - en poste à 50% : les jeudis et vendredis

**CM2** : Claudine ARNAUD

Par ailleurs, compte-tenu du nombre important d'élèves en situation de handicap, Stéphanie GINGUENEAU, AESH, reste à temps plein avec nous et nous aurons une AESH en renfort 6 heures de plus par semaine : Valérie JUGE.

## Quartier Bureau de vote BV 1

Nous terminons notre promenade à travers Châteaubernard par le bureau de vote n°1, qui correspond au bourg. Noyau historique de notre commune, on y trouve des bâtiments anciens, habitations, chapelle des Templiers ou four. C'est aussi le siège de la mairie et des bâtiments communaux, services techniques, médiathèque, Castel, salle des fêtes, salle Jean-Tardif.



Comme dans les autres quartiers de la commune, le paysage a beaucoup changé dans le bourg, en témoigne cette vue de la rue de la Commanderie, dans les années 1960 et en 2025. En revanche, la rue des Pierrières est restée à peu près identique, seuls les habitants ont changé, même si certains habitent encore le bourg !



La chapelle des Templiers date du XII<sup>ème</sup> siècle, elle est le seul vestige d'une commanderie importante qui rayonnait bien au-delà de Châteaubernard. Très dépouillée comme tous les bâtiments de cet ordre de moines soldats, elle comporte néanmoins quelques éléments décoratifs, des chapiteaux et une fresque postérieure à sa construction, datée du XV<sup>ème</sup> siècle. Contrairement à de nombreuses assertions, aucun souterrain ne la relie à d'autres lieux, une étude récente a montré l'absence de toute cavité dans son périmètre.



Le four communal date du XVIII<sup>ème</sup> siècle, sa récente rénovation lui donne une nouvelle jeunesse et la possibilité de recevoir encore de nombreuses fournées de pain ou de gâteaux.



A proximité du centre bo...  
commerciales et industr...  
Mas-de-la-Cour, de mé...  
et les commerces de...  
Ces zones d'intérêt...  
d'attraction pour l'agg...  
fréquentées. En directio...  
route de Barbezieux, la b...  
ses pistes et ses installati...  
partie sur la commune d...



# de notre commune !



La mairie actuelle est installée dans une ancienne ferme qui a été agrandie pour recevoir tous les services administratifs. De même la médiathèque et les services techniques utilisent d'anciens bâtiments agricoles, permettant de garder un cachet authentique à cet ensemble de constructions.



Inauguré en 2014, le Castel offre aux artistes une salle de spectacle très appréciée pour son acoustique. La possibilité de modifier la structure de la salle et la dimension de la scène permettent d'accueillir de nombreuses prestations très variées. A proximité, se trouvent la salle Jean-Tardif et la salle des fêtes que les associations comme les particuliers peuvent utiliser, chacune étant dotée d'une cuisine permettant de petites préparations ou la prestation d'un traiteur. Le plateau couvert, dédié principalement à des activités sportives, peut également accueillir des manifestations.

urg, s'étendent les zones  
ielles du Fief-du-Roy, du  
ème que l'hypermarché  
l'avenue d'Angoulême.  
communautaire, pôles  
glomération, sont très  
on du sud, le long de la  
base aérienne 709 étend  
ons sur 450 ha, dont une  
e Genti.



L'école élémentaire Pablo-Picasso est installée dans un ensemble de bâtiments qu'elle partageait autrefois avec la mairie. De l'autre côté du parc des Pierrières, l'école maternelle du Petit-Prince accueille les tout petits.



COMITÉ DE JUMELAGE  
CHATEAUBERNARD

Ce sont autour des valeurs de paix et de fraternité qui animent les jumelages que Châteaubernard a accueilli ses amis de Durbach et d'Oñati pendant quelques jours fin juillet dernier.

Exit les seules rencontres quinquennales pour fêter les anniversaires, en concertation avec la municipalité, le conseil d'administration du comité de jumelage travaille sur des échanges plus réguliers, plus soutenus et sur des thématiques diverses et variées.



Le premier échange a eu lieu à Châteaubernard fin juillet, nos amis de Durbach avaient souhaité découvrir la fête du Cognac, manifestation bien différente de la fête du vin de Durbach que nous connaissons bien. A l'occasion de cette soirée, le conseil d'administration avait concocté un programme bien chargé de découverte de notre patrimoine et de nos produits locaux.



## Retrouvailles avec nos amis de Durbach et d'Oñati



Découverte du patrimoine local avec la visite des tours de Cognac, du château de Bouteville, de la société Véralia et des produits locaux avec la visite de la maison Meukow (Cognac), de la maison Ferrand (Gin) de la brasserie artisanale de Châteaubernard Big Hop (Bière) et grande soirée à la maison des vins Charentais (Vin), découverte du service municipal de maraîchage bio.



**Si vous voulez soutenir le comité de jumelage de Châteaubernard, vous pouvez :**



- ◆ adhérer (15 € individuelle ou 25 € par couple) contact : [comitejumelagechateaubernard@gmail.com](mailto:comitejumelagechateaubernard@gmail.com)
- ◆ participer aux actions proposées : prochainement, reprise du club de conversation anglaise, vente de produits locaux des trois villes pour bien fêter les fêtes de fin d'année (Cognac, pineau, méthode traditionnelle, vin blanc et chocolats) et soirée tartiflette le samedi 29 novembre 2025.

## AGENDA

### Soirée tartiflette !

samedi 29 novembre 2025  
à 20h

salle des fêtes des Pierrières.  
15 € adulte / 10 € moins de 12 ans



#### Inscriptions avant le 20 novembre 2025

- bulletin à retirer sur le site de la ville de Châteaubernard et/ou à la mairie de Châteaubernard à compléter et renvoyer avec paiement par chèque à l'ordre du comité de jumelage à l'adresse du comité de jumelage, Mairie de Châteaubernard, 2 rue de la commanderie 16100 Châteaubernard.
- par courriel : comitejumelagechateaubernard@gmail.com en précisant pour chacune des personnes à inscrire (nom-prénom-adresse postale-courriel-téléphone). Renvoyer le paiement par chèque à l'ordre du comité de jumelage à l'adresse du comité de jumelage ci-dessus.
- pour de plus amples informations 07 83 37 98 16

### Reprise de l'activité du club de langue anglaise !

A partir du mercredi 17  
septembre 2025

A la salle Sainte-Thérèse avenue de Barbezieux  
16100 Châteaubernard.  
Deux niveaux : débutant et confirmé tous les mercredis de 18h à 19h.  
Conditions - être adhérent à l'association et participation mensuelle de 5€.  
Plus amples informations :  
Tél. 06 18 92 32 90

## COMITÉ DES FÊTES



### Soirée Pizzas

Le 21 juin a eu lieu notre deuxième soirée pizza dans le four communal tout juste rénové. Cette soirée fut un réel succès sous un magnifique soleil. Rendez vous l'année prochaine !

## Soirée Latino

vendredi 11 octobre !  
au CASTEL



Envie de chaleur, de rythmes endiablés et de saveurs du sud ? Ne manquez pas la soirée latine organisée par le Comité des Fêtes de Châteaubernard.

Au programme de cette soirée festive placée sous le signe de la convivialité et de la bonne humeur :

- Une initiation à la danse latine pour apprendre quelques pas de salsa, bachata ou merengue.
- Une démonstration de danse latine.

Que vous soyez danseur débutant ou passionné de rythmes latinos, cette soirée est l'événement à ne pas manquer à Châteaubernard !

Vendredi 11 octobre à partir de 19h  
Tarif : 25€ (repas + animations)  
Réservation obligatoire au  
06 26 59 20 34 – places limitées !

N'attendez pas pour réserver : les places partent vite ! Sortez vos plus belles tenues, vos chaussures de danse, et préparez-vous à une soirée festive, chaleureuse et inoubliable.

## Tête et mains créatives

L'association Castelbernadine « tête et mains créatives », 29 rue des Quillettes Châteaubernard, reprend ses activités diverses et variées le 8 septembre 2025 de 14h à 17 h lundi, mardi, jeudi.

Renseignements : 06 33 21 33 43  
Notre Assemblée Générale aura lieu le jeudi 06 Novembre 2025.  
Bienvenue aux 3 nouvelles adhérentes.  
Bonne rentrée à tous.



## Associations

### EIRC - Olympiades inclusives

Pour ce deuxième volet des « Olympiades inclusives », les jeunes de l'IME des Vauzelles et les élèves de l'école Sainte-Colette-La-Providence se sont retrouvés le 12 juin, sur le stade Claude Boué.

Par groupe, les jeunes ont participé à des ateliers sportifs avec en fil rouge, « la course du MUSCLE », défi sportif parrainé par le téléthon.



Pour préparer cette journée sportive, les jeunes des deux établissements, ont effectué deux cycles, Rugby et Athlétisme, encadrés par des moniteurs des deux clubs, sur le stade Claude Boué et sur celui de l'Athlétisme, du mois de janvier au mois de mai.

A la rentrée scolaire prochaine, d'autres clubs devraient intégrer ce dispositif.

Dispositif qui vise à inclure à la fois des élèves du milieu ordinaire et du milieu extraordinaire de l'IME, mais également à favoriser l'intégration de ces jeunes dans les activités sportives locales.

Il veillera également à adapter les séances en collaboration avec les moniteurs des associations sportives partenaires, afin de répondre aux besoins spécifiques des jeunes de l'IME.

Un troisième volet est en préparation pour l'année 2026.

### Assemblée Générale EIRC

L'AG de l'EIRC s'est tenue le 26 juin 2025 à 17h30, au 31 Rue des Vauzelles, 16100 Châteaubernard.

Dans un premier temps, les coprésidentes, mesdames Marcu et Sixta, ont présenté le bilan d'activité de l'association EIRC, suivi de celui de M. Moreau, DG.

Ensuite l'UEMA, actuellement installé à l'École Pauline Kergomard, a présenté les nombreuses sorties effectuées par les jeunes enfants TSA dont certaines en inclusion avec les élèves des PS/MS/GS de Pauline Kergomard.

L'IME est revenu sur le projet inédit des Jeux Paralympiques, son histoire et sa finalité, le séjour découverte sur le site des JO paralympique à Paris.

Le SAJ a présenté les activités effectuées tout au long de l'année, et surtout la conception d'un court métrage, « Les Affres », comédie horrifique projeté au cinéma, le Galaxy, à l'ensemble des familles et partenaires.

Pour terminer, l'atelier maraîchage BIO a présenté le site sur lequel ils produisent, et son équipe de passionnés qui œuvrent à la



production des légumes, de la semence et la récolte.

Malgré une année 2024 qui affiche une perte comptable liée à des événements non récurrents, la situation financière de l'EIRC reste saine grâce à une gestion rigoureuse.

Pour finir, les projets pour 2025,

l'aménagement de l'entrée de l'EIRC et l'acquisition d'un bien immobilier pour l'accueil des services externes.

La soirée s'est clôturée par un apéritif convivial, apprécié de tous, et nous nous sommes donnés RDV pour juin 2026.

*Chantal Marcu et Jeanine Sixta.*

## Viet Vo Dao

### Arts martiaux traditionnels vietnamiens

Le club de Viet Vo Dao Thanh Long Truong Son de Châteaubernard finit son année sportive 2024-2025 avec 2 nouveaux animateurs habilités par la Fédération Française de Karaté : Élise et Mathieu RIFFAUD, 2ème dang. Ainsi, à partir de la rentrée, les entraînements seront organisés pour 3 catégories de pratiquants, toujours sous l'œil vigilant de Jean-Christophe RIGAUDIE, à la tête du club depuis 25 ans.



◆ Un nouveau créneau est ouvert pour les **enfants**, à partir de 6 ans, **les mardis de 18h30 à 19h30**.

◆ Les cours dédiés à la pratique du **Khi Dao** se dérouleront **les jeudis de 19h30 à 20h30**. La " voie de l'énergie " vise à entretenir et tonifier son corps par différentes techniques basées sur la respiration et le travail énergétique. Elle est accessible à tous.

◆ Enfin les **adultes** continueront à travailler l'ensemble de cet art martial 2 fois par semaine, **les mardis et jeudis, de 18h30 à 20h30**. Au programme : techniques de blocages et de contre-attaques à mains nues, armes traditionnelles, enchaînements... Une pratique complète permettant de travailler agilité, souplesse, équilibre, puissance et endurcissement. 2 cours d'essai gratuits sont possibles jusqu'aux vacances d'octobre, sur simple demande. **Venez nous rejoindre !**

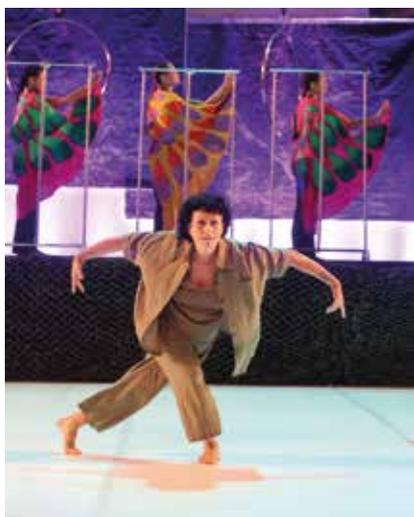
*Plus de renseignement sur notre page Facebook (Arts Martiaux Châteaubernard Cognac), sur notre page internet (...), ou au 06 03 24 37 78*



## École Estelle Simon

Créée en Octobre 1999, l'école a progressivement agrandi ses locaux situés Rue du Dominant à Châteaubernard. Près de 200 élèves chaque semaine assistent aux cours de tous niveaux.

Estelle SIMON, professeure diplômée d'État, enseigne l'Éveil, le Modern'Jazz et le Classique avec sa fille Amélia SIMON, diplômée depuis 2023. Le spectacle annuel se tient en juin au Castel et réunit toute l'école pour salle comble durant 3 jours. **Renseignements et inscriptions au 06 75 72 63 43**



## ÉCOLES DE DANSE

### École Fabienne Zeman



Les 27 et 28 juin dernier, c'est avec beaucoup d'émotion que le spectacle annuel célébrait les 40 ans d'existence de l'école de Danse et ses 10 ans au Castel !

La présence d'anciens élèves, certains devenus professionnels, les différentes surprises, la prestation des danseurs et danseuses, l'implication incroyable des bénévoles et du public ont fait de ce rendez-vous un moment inoubliable !

Pour la 41ème année l'école de Danse se remet au travail à partir du 4 septembre dans les disciplines Classique et Modern'Jazz pour tous les âges et tous les niveaux !

**Renseignements et inscriptions :**

**mercredi 3 septembre de 15h à 19h**

**à la salle, 13 chemin de la Pallue. Tél : 05 45 35 19 91**

# Associations

## Mille Voltes

Envie d'apprendre à bien danser et de vous maintenir en forme de la tête aux pieds, tout en savourant le plaisir de remuer dans le tempo ?...

Alors, Mille Voltes est votre meilleure adresse à partir du 09 septembre, date de reprise des cours.

Pour cette rentrée, notre association vous propose de venir découvrir ou d'approfondir vos connaissances avec Sandra, notre nouveau professeur (Rock, danses standards et latines. Danse en ligne et danse à deux). L'art du bien danser ne s'improvise pas, et au-delà du plaisir de réussir vos pas et figures, vous serez étonnés de vous sentir bien et toujours "connectés".

La danse est un sport qui convient à celles et ceux qui recherchent une activité physique pour décompresser dans la joie et la bonne humeur. Un véritable trésor de bienfaits pour la tête et le corps.

Alors, venez nous retrouver. N'hésitez plus et osez vous lancer vous aussi, sur la piste de danse de

Mille Voltes où une équipe motivée et dynamique vous attend chaque mardi soir salle Sainte-Thérèse, 47 avenue de Barbezieux à Châteaubernard.

Cours d'essais gratuits proposés au cours du premier mois, ou sur demande auprès du bureau de l'association en cours d'année.

*Pour tous renseignements, s'adresser au numéro suivant : 07 81 92 15 53 ou l'adresse mail suivante : [millevolteschateaubernard@gmail.com](mailto:millevolteschateaubernard@gmail.com)*



## Club de tarot

Mesdames, Messieurs, vous êtes désireux de vous perfectionner au tarot pour faire de la compétition ou tout simplement pour jouer en loisirs, le 21 de Châteaubernard sera heureux de vous accueillir.

**Entraînements :**

*tous les mardis soir à 20h30 salle Jean-Tardif*

*Contact : José Nicolas 06 74 26 11 51*



## Gym Volontaire

**Solange nous te souhaitons une très belle retraite !**

C'est une nouvelle étape qui commence pour toi.



Le club a eu la chance de bénéficier de ton dynamisme et de ton engagement.

Nous sommes certains que Beverley et Ludivine sauront poursuivre ce bel élan. Nous leur souhaitons beaucoup de succès dans cette nouvelle aventure.

Ton départ est marqué par la sérénité, confiante en l'avenir de l'association. La relève est assurée, le flambeau est transmis avec soin. Profite bien !

Notre association a pour objectif de développer la pratique du sport, de lutter contre la sédentarité et d'inciter à la reprise d'une activité sportive accessible à tous, quels que soient votre âge, vos capacités physiques. Vous trouverez une approche collective et conviviale, loin de la performance.

**Venez nous rejoindre !**

## Nouveau Cours pour nos aînés !



Gym Douce Seniors  
les jeudis de 10h30 à 11h30  
Salle des Pierrières

**DÉBUT DES COURS LE 11 SEPTEMBRE.**



**Renseignements :**  
06 20 25 77 36 - 06 15 39 88 02 - 06 11 34 13 33  
[gvdechateaubernard@gmail.com](mailto:gvdechateaubernard@gmail.com)  
Salle des Pierrières - 16100 Châteaubernard

Gym bien vieillir - 60 ans et +  
Lundi 10h30 à 11h30  
Gym Zen / Pilates / Yoga  
Lundi 17h15 à 18h15 ou Lundi 18h30 à 19h30  
Gym Energy  
Mercredi 19h à 20h

**2 séances d'essai gratuites**

## Compagnie de Théâtre Les Castelbaladins

Sa saison théâtrale 2026 de la pièce « Robert... Tu m'aimes ? » a été une belle saison riche en découvertes et émotions, avec une troupe toujours motivée et solidaire qui a su faire face et surmonter les différents écueils rencontrés.

Après une tournée à Vibrac, Réparsac, Saint-Même, Jonzac, Burie, elle s'est achevée le dimanche 25 mai au Castel devant un public ravi aux larmes devant le « petit Bernard » et son papa « Roberta ».

Les Castelbaladins préparent la prochaine saison, qui sera très particulière car 2026 marquera les 20 ans de la troupe et des dates sont déjà programmées : Segonzac le dimanche 15 mars, Saintes le samedi 18 et le dimanche 19 avril, Jonzac le samedi 25 avril et le dimanche 26 avril, Châteaubernard le vendredi 29 et le samedi 30 mai.



La pièce 2026 choisie est une comédie en 4 actes de Josie TISSEUR dont le titre est « Mériter pour hériter » :

► Prenez quatre cousines très aristocratiques en difficultés financières et espérant l'héritage tant convoitée de leur vieille tante Augustine

► Ajoutez un majordome très coincé, un chauffeur trop décoincé, Maria une bonne portugaise déjantée et enfin Mlle Danièle, la vieille copine acariâtre de la défunte

► Enfermez tout ce beau monde pendant un mois dans la même demeure

► Secouez bien fort et vous devriez avoir de grosses surprises...

Si vous aussi vous avez envie de faire du théâtre mais que vous pensez ne pas en être capable, venez nous rejoindre car une pièce de théâtre, ce ne sont pas que des comédiens sur scène, ce sont aussi des gens de l'ombre sans qui il ne pourrait y avoir de représentation.

*Pour tous renseignements : 07.45.08.08.14 ou par courriel : [contact@lescastelbaladins.fr](mailto:contact@lescastelbaladins.fr) et venez visiter notre site Internet : [www.lescastelbaladins.fr](http://www.lescastelbaladins.fr) ou notre page Facebook : « les castelbaladins 2024 »*

## APE des Pierrières

Le vendredi 27 juin avait lieu la fête des écoles du Petit Prince et de Pablo Picasso. Et quelle belle kermesse nous avons eue pour clôturer cette année scolaire !

Après un beau spectacle offert par les enfants : sur le thème des contes pour les élèves de maternelle, et pour les primaires sur les différentes formes d'art (mimes, cirque, danse...), place à la kermesse !

Nos petits artistes ont pu profiter des jeux gonflables, tattoo, pêche à la ligne, tours de poneys... Petits comme grands ont pu reprendre des forces avec des frites croustillantes, des grillades, des bonnes glaces, des crêpes... Et beaucoup, beaucoup de boissons pour se désaltérer !

Le soleil, la bonne humeur, une super ambiance, de la musique, des éclats de rire, des pas de danse



(même des enseignants) : tout était réuni pour passer une belle soirée !  
Merci à tous les participants !



Nous tenons à remercier tous les bénévoles, l'équipe pédagogique, la police municipale, la mairie et les services techniques ainsi que les associations qui nous ont prêté du matériel ! C'est grâce à vous tous que la kermesse s'est déroulée dans de belles conditions !

Nous avons hâte de vous retrouver pour cette nouvelle année !  
L'équipe de l'APE des Pierrières

## Associations

### S.L.Châteaubernard FOOTBALL



- ▶ Championnes départementales du Challenge Féétis Lahitte
- ▶ Vice-championnes régionales du Challenge Féétis Lahitte
- ▶ Finalistes du tournoi de Mouthiers
- ▶ 40 place à la finale Pitch U13

Une première année prometteuse qui laisse entrevoir un bel avenir pour cette équipe ! Elles méritaient bien un clin d'œil municipal et une réception en mairie...

Entre ambition, esprit collectif et ouverture, le S.L.Châteaubernard confirme son orientation vers l'avenir. Une rentrée placée sous le signe de la passion et la convivialité,

valeurs fondatrices du club.

Première saison exceptionnelle pour nos U10/U11 féminines !

Le calendrier s'annonce particulièrement riche, avec de nombreux tournois au programme. Premier grand rendez-vous : la 5ème édition du tournoi Christian Pacaud, programmée les 25 et 26 octobre.

Après une pause estivale bien méritée, le S.L.Châteaubernard est de retour sur les terrains pour une nouvelle saison pleine de promesses.

La précédente avait déjà marqué un tournant important avec la création d'une équipe U17 et l'inscription d'une équipe féminine. Autant des signes d'une dynamique positive que le club entend bien poursuivre cette année.

Grâce à l'arrivée de nouvelles joueuses, le club a pu engager une équipe dans cette catégorie. Après un début difficile, les filles ont su progresser ensemble, former un

groupe solide et se faire respecter sur les terrains. Leur engagement et leur détermination ont été récompensés par un palmarès remarquable :



### La Fille De Jade Tai Chi Chuan



La saison de Tai Chi 2024/2025 est finie, cette année encore nous avons compté de nombreux adeptes, tous plus assidus les uns que les autres. L'association peut se flatter d'être un groupe très homogène. Ce qui est en partie dû à notre professeur diplômé François qui continue sa formation à Paris, en particulier cette année avec le Grand Maître chinois Yang Jun et qui vient

d'obtenir son 3ème duan.

Cette saison, nous avons partagé un stage, le 11 janvier dernier, dans notre salle Sainte-Thérèse à Châteaubernard, tous les niveaux confondus afin de créer une cohésion des plus conviviales.

Nous avons également eu le plaisir d'innover cette saison avec un stage national les 29 et 30 mars en association

avec le club de Mérignac avec 59 participants et une intervenante de qualité Edyta Piatowska-wu, 6ème duan et disciple du grand Maître Yang Jun. Nous avons commencé par une séance de décontraction suivi de tai chi, de gi gong et une démonstration de tuishou et de sabre. Ce furent 2 jours très enrichissants.

Les cours reprendront le lundi 15 septembre aux heures habituelles.

De plus, nous serons présents sur les différents forums des associations qui auront lieu à la rentrée.

Contact président et enseignant : François 06 07 88 23 12



## AS Verriers Cyclo



Notre club a fêté cette année ses 50 ans. Les festivités se sont déroulées les 21 et 22 juin.

- le samedi 21, visite de la pêcherie « les Essacs » et du château de Bouteville pour les cyclos et les marcheurs avec pique-nique à Vibrac, la journée s'est terminée par un cocktail dinatoire et une soirée dansante salle des Pierrières.
- défilé vintage le dimanche matin suivi d'un barbecue pour conclure ce week-end sportif et festif.



Périple pour deux cyclos du club au mois de mai/juin Claude et Thierry se sont lancés le défi de parcourir à vélo 2400 Km de Cognac à Saint-Jacques-de-Compostelle Aller/Retour, 24 000 mètres de dénivelé sur 23 jours dont 3 de pluie. Bravo à eux !



La semaine fédérale a eu lieu cette année à Orléans du 3 au 9 août, 11 verriers y participaient. Nous avons sillonné les plaines de la Beauce et les forêts de la Sologne, nous avons pu admirer le patrimoine de cette région riche en châteaux, longé la Loire et le Loiret, nous offrant de magnifiques paysages.

## Tennis de table SLCTT

Le club de tennis de table SLCTT redémarre sa saison sportive !

Le club compte actuellement 50 licenciés. 5 équipes étaient engagées en championnats départemental et régional la saison dernière.

Nous comptons parmi les clubs les plus actifs en Charente et sommes présents en régional.

Pour l'école de ping, ce ne sont pas moins de 10 futurs joueurs qui sont en pleine progression et motivés.

Avec un horaire dédié pour les jeunes avancés pour du perfectionnement, certains de nos jeunes sont bientôt prêts pour la compétition !



Le club accueille régulièrement les tours individuels élite départemental et les individuels de benjamins à juniors en support du comité départemental.

Notre club est à votre disposition pour tout essai le mardi et vendredi que cela soit pour le loisir, la détente ou la compétition. Les horaires de la saison précédente sont reconduits :

Vous pouvez retrouver plus de précision sur notre sport sur le site web du club : <https://www.club-slctt.fr/>

Également notre Facebook : <https://www.facebook.com/SLCTTChateaubernard/> où vous aurez plus de détails de nos rencontres et sur nos activités.

Vous pouvez joindre à tout moment les membres du bureau du club et pour toute question à l'adresse mail : [bureau@club-slctt.fr](mailto:bureau@club-slctt.fr)

Une permanence a lieu également le mardi autour de 18h au bureau de notre club dans le complexe sportif Jean Monnet.

SLCTT CHATEAUBERNARD

PLANNING DES ENTRAÎNEMENTS DU CLUB DE CHATEAUBERNARD TENNIS DE TABLE

SAISON 2024 - 2025

LIBRE	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI	SABAT	DIMANCHE
					JEU LIBRE / TOUT PUBLIC	
						JEU LIBRE
	JEU LIBRE				JEU LIBRE	CHAMPIONNAT REGIONAL / TOUT PUBLIC
SCOLE DE PAUL	JEU LIBRE	ENTRAÎNEMENT MIXTE		SCOLE DE PAUL	JEU LIBRE	TOUT PUBLIC
	TOUT PUBLIC	COMPÉTITIF			TOUT PUBLIC	
			JEU LIBRE			
			TOUT PUBLIC			
						CHAMPIONNAT REGIONAL

■ SCOLE DE PAUL (JUNES)   
 ■ CHAMPIONNAT REGIONAL / COMPÉTITIF  
■ JEU LIBRE / TOUT PUBLIC   
 ■ CHAMPIONNAT REGIONAL  
■ TOUT PUBLIC

Planning élaboré par le club de Chateaubernard Tennis de Table. Toute modification sera communiquée sur le site internet du club et par mail.

## Journée de l'alternance chez Grégoire

GREGOIRE, entreprise bien connue à Châteaubernard, mise depuis 2021 sur l'intégration de ses nouveaux ou futurs collaborateurs sous la forme de contrats d'alternance.

Pourquoi l'alternance ? « Elle permet de s'intégrer en entreprise au cours des études et constitue un vrai plus pour la formation mais aussi pour l'entreprise ».

Lors de la matinée de l'alternance qui a lieu chaque année, les participants sont des étudiants (tes) accompagnés éventuellement de leurs parents et de conseillers d'éducation.

Dans l'entreprise l'élève peut ainsi partager les valeurs et les savoirs et préciser son projet de carrière.

L'alternance s'effectue sur une ou deux années. A partir de début septembre l'élève passe 15 semaines dans l'entreprise ce qui représente 490 heures de formation la première année et 476 heures la seconde.

Selon l'examen qu'il prépare, l'élève peut accéder à des métiers divers. Chez GREGOIRE la formation peut concerner le commercial, le marketing, le bureau d'études, les ressources humaines, etc...



Laureen prépare un mastère en ressources humaines et effectue sa deuxième année d'alternance.

Au cours de sa formation l'élève perçoit une rémunération qui est fonction de son âge et peut aller de 27 % à 78 % du SMIC pour les moins de 25 ans (voire 100 % pour les 26 ans et plus).

L'entreprise peut bénéficier d'aides de l'État de 5000 € par contrat, les Ets GREGOIRE ayant moins de 250 salariés.

Pour tous renseignements :  
contact@gregoiregroup.com  
Tél : 05 45 82 23 49

## Le métier de viticulteur

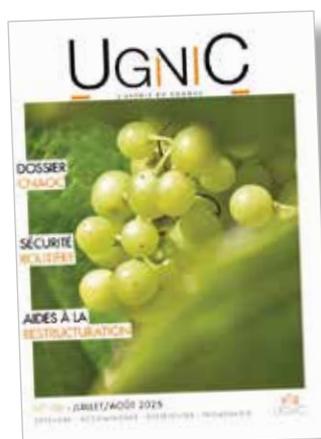


C'est un vrai métier mais pas comme autrefois. Les conditions de production ont bien changé en tenant compte en particulier et entre autres, de l'environnement, de la météorologie, de la nuisance éventuelle des produits phytopharmaceutiques utilisés.

Un outil de conseil est apporté par l'UGVC (Union Générale des Viticulteurs pour l'AOC Cognac) à tous ses adhérents au moyen de lettres d'information et du magazine UGNIC.

Reprenons par exemple les consignes données sur la Filière Cognac Engagée et sur la pratique encadrée des traitements de la vigne.

Contact : UGVC - 27 route de la Grue  
16130 Gensac la Pallue  
Tél : 05 45 36 59 88



La filière cognac est engagée dans une démarche de viticulture durable, cela se traduit concrètement par des bonnes pratiques :

Favoriser la plantation de haies

Maîtriser la fréquence des traitements

Utiliser des anneaux récupérateurs qui permettent de réduire de 90 % la dérive des produits utilisés

Afin de protéger les habitations, travailleurs, écoles, hôpitaux, une distance de sécurité est respectée, et les traitements sont interrompus si la vitesse du vent dépasse 19 km/h

La lutte contre la flavescence dorée s'inscrit pleinement dans une démarche environnementale visant à réduire constamment l'utilisation des produits phytosanitaires.

## Un pass Culture pour les collégiens et les lycéens

### Un crédit pass Culture individuel pour les jeunes de 17 à 18 ans

Tous les jeunes (scolarisés ou non) de 17 à 18 ans bénéficient depuis janvier 2022 d'un crédit pass Culture. Ce crédit leur permet d'accéder à des biens et des services culturels : places de cinéma, de concert, de théâtre, billets d'entrée de musée, livres, etc. Il varie selon l'âge des élèves :

- ◆ À 15 et 16 ans, un accès est donné à un ensemble de propositions gratuites et d'événements culturels exclusifs valorisés sur l'application.
- ◆ 50 € pour les jeunes de 17 ans.

Les jeunes de 18 ans bénéficient de leur côté d'un crédit de 150 €, à dépenser durant 3 ans.

Un bonus de 50 € est accordé aux bénéficiaires porteurs de handicap et ceux sur critères sociaux.



## Le pass Sport reconduit pour la saison 2025-2026



Le pass Sport revient et évolue en 2025 en proposant une déduction immédiate de 70 € sur le coût de l'inscription prise entre le 1er septembre et le 31 décembre 2025 dans un club, une association sportive ou une salle de sport.

Pour la saison 2025/2026, le dispositif sera ouvert aux jeunes :

- ◆ De 14 à 17 ans bénéficiaires de l'ARS (Allocation de Rentrée Scolaire)
- ◆ En situation de handicap :
  - ◆ De 6 à 19 ans bénéficiaires de l'AEEH (Allocation d'Éducation de l'Enfant Handicapé)
  - ◆ De 16 à 30 ans bénéficiaires de l'AAH (Allocation aux Adultes Handicapés)
- ◆ De moins de 28 ans bénéficiaires d'une bourse attribuée avant le 15 octobre 2025 :
  - ◆ Bourse CROUS (y compris l'aide annuelle)
  - ◆ Bourse régionale pour une formation sanitaire ou sociale

**Renseignez-vous auprès des clubs et des salles de sport pour savoir s'ils sont partenaires du pass Sport.**

## Tarif CCAS pour la cantine

Sur demande, un demi-tarif pour les repas de la restauration scolaire peut être accordé, sous condition, aux familles Castelbernardines qui en font la demande auprès du CCAS.

Elles doivent pour cela fournir leurs justificatifs de ressources et de charges permettant de déterminer le budget de la famille.

Un dossier anonymisé sera présenté en commission CCAS qui, en fonction de la situation et des éléments fournis, statuera sur l'attribution ou non de cette aide.



La commission détermine également le nombre de mois pour lesquels cette aide est accordée.

Si vous souhaitez en bénéficier, adressez-vous à l'accueil de la mairie (05 45 32 32 51), qui vous donnera un rendez-vous avec le CCAS pour constituer le dossier.

# Hommage



## Patrick Baluteau

C'est avec une grande émotion et beaucoup de tristesse que nous avons appris le décès de notre collègue élu du conseil municipal, Patrick Baluteau. Conseiller municipal de 1989 à 2001 dans l'équipe de Marcel Truflandier, adjoint au cours de son second mandat, il était de nouveau élu en 2020 avec l'équipe actuelle.



Patrick, bien connu à Châteaubernard où il s'est installé avec sa famille dans le milieu des années 1980, c'est avant tout une personnalité généreuse, un homme engagé dans la vie communale, un bénévole qui sait ce que ce mot veut dire.

Papa de 2 fils, il s'était investi lors de leur passage à l'école élémentaire dans l'association des parents d'élèves, commençant une longue carrière de bénévole, accompagné par son épouse Pascale. Mentionnant la seule envie de s'investir comme moteur de son engagement, il a toujours revendiqué le plaisir simple de la rencontre, du temps passé ensemble, du service gratuit.



Footballeur lui-même, il a intégré l'équipe dirigeante du club de foot de Châteaubernard dès l'inscription de ses deux fils en 1986. Depuis lors il n'a cessé d'accompagner les enfants dans leur formation, s'occupant en particulier avec dévouement des plus jeunes, auxquels il était tout particulièrement attaché, ils le lui rendaient bien ! Membre du bureau avec son épouse Pascale, il a été président du SLC pendant 6 ans, et en était toujours le vice-président. Il a milité sans relâche pour intégrer de nouvelles jeunes recrues dans les instances dirigeantes, dans le corps des arbitres, convaincu que le bénévolat est une belle école de vie. Il était très fier de la réussite des jeunes féminines, section nouvelle du SLC.

Membre actif du comité de jumelage, il siégeait au bureau de cette association depuis plusieurs années, apportant là encore son sens de l'engagement associatif et de l'organisation. Tout récemment, il accompagnait avec le comité le groupe des allemands de Durbach en visite à Châteaubernard, toujours prêt à donner de son temps.



Élu conseiller municipal en 2020, il n'était pas pour autant novice, puisque deux mandats précédents, dont un d'adjoint, lui avaient donné une expérience solide pour être un participant actif des commissions vie associative et finances, pour faire entendre sa voix lors des débats. Bon connaisseur de la vie castelbernardine, son avis comptait. Toujours loyal et dévoué, il envisageait tout naturellement de solliciter un nouveau mandat en 2026.

A Patrick, nous voulons dire combien nous le remercions pour ses multiples actions désintéressées au service de la vie communale.

A Pascale, son épouse, à ses enfants, à toute sa famille, nous présentons nos sincères condoléances.

## Jeudi 19 juin 2025

- 1 ▶ Validation du procès-verbal du conseil municipal du jeudi 10 avril 2025
- 2 ▶ Relevé des décisions prises par M. le Maire
- 3 ▶ Attribution de subventions associatives
- 4 ▶ Tarifs 2025 – 2026
- 5 ▶ Modification des taux relatifs à la taxe locale sur la publicité extérieure TLPE
- 6 ▶ Information budget primitif 2025 SPIC
- 7 ▶ Souscription à une option proposée par l'Agence Technique de la Charente – infogérance
- 8 ▶ Modification du tableau des effectifs
- 9 ▶ Autorisation à M. le Maire de signer la convention relative à la mise en œuvre de la procédure de rappel à l'ordre
- 10 ▶ Autorisation à M. le Maire de signer avec M. et Mme ROUX une convention relative à la circulation sur la parcelle AM 236
- 11 ▶ Autorisation à M. le Maire de solliciter une subvention auprès de la Caisse d'Allocations Familiales (CAF) au titre de l'Aide à l'investissement
- 12 ▶ Rapport annuel 2024 – SPL GAMA
- 13 ▶ Questions diverses

## Mardi 1er juillet 2025

- 1 ▶ Approbation de la convention constitutive du groupement d'intérêt public « Cuisine Publique du pays de Cognac »
- 2 ▶ Information sur le contrat de location et de maintenance des photocopieurs
- 3 ▶ Questions diverses

Au cours de ces conseils municipaux, des décisions modificatives budgétaires, des modifications au tableau des effectifs ont été apportées. Les décisions prises par M. le Maire en vertu de ses délégations ont été communiquées.

Retrouvez toutes les délibérations sur le site [www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2023/](http://www.ville-chateaubernard.fr/vie-municipale/conseils-municipaux/deliberations-2023/)

## Félicitations aux mariés

**Ludovic PIERRE et Céline CHAMPSEIX**  
le 26 juillet 2025 à Châteaubernard

## Félicitations aux pacsés

**Thomas BIENES et Lucie VINCENT**  
le 7 juillet 2025 à Châteaubernard  
**Tristan VIGNERON et Pauline JAUGIN**  
le 11 juillet 2025 à Châteaubernard  
**Polo HURALT et Coralie GOMES DOS REIS**  
le 25 juillet 2025 à Châteaubernard

## Bienvenue aux bébés

**Esmée PELTIN**  
le 2 juillet à Châteaubernard  
**Milly KOUAYIM NZIGUET**  
le 10 juillet 2025 à Châteaubernard  
**Ambre AUGUIN**  
le 13 juillet 2025 à Saintes  
**Rafaël WALTER MARQUET**  
le 15 juillet 2025 à Châteaubernard

## Ils nous ont quittés

**Jean-Claude LARBRE**  
le 1er juin 2025 dans l'année de ses 82 ans  
**Jeanne BARTHE-PARGA, veuve FLOURET**  
le 16 juin 2025 dans l'année de ses 95 ans  
**Lionel GRASSAUD**  
le 10 juillet 2025 dans l'année de ses 67 ans  
**Mario GOMES DE ALMEIRA**  
le 8 août 2025 dans l'année de ses 66 ans  
**Martine RONDEAU, épouse PICCOLO**  
le 10 août 2025 dans l'année de ses 69 ans  
**Martine BAZILLE, épouse OLIVIER**  
le 12 août 2025 dans l'année de ses 68 ans  
**Martine PELLETAN, née BOULET**  
le 13 août 2025 dans l'année de ses 71 ans  
**Martine DELPIT, épouse GUYARD**  
le 14 août 2025 dans l'année de ses 68 ans  
**Jocelyne RESTEROU, épouse JACOUPLY**  
le 19 août 2025 dans l'année de ses 78 ans



## Téléchargez l'application pour mieux communiquer entre nous

Avec CityAll sur votre smartphone, vous avez accès aux dernières infos de la mairie, vous êtes alertés en cas d'événement important, vous pouvez signaler des problèmes sur le territoire de la commune, vous accédez directement à des numéros d'urgence, vous pouvez suggérer des idées à vos élus, vous avez dans votre poche un annuaire des associations et des entreprises.

*N'attendez pas, téléchargez CityAll sur votre smartphone !*

# Infos

## Divagation des chiens



La divagation des chiens est interdite et peut être punie d'une amende de 150€. Les maîtres sont responsables de leur animal et doivent faire en sorte qu'ils ne soustraient pas à leur surveillance. Rappelons que les chiens doivent être tenus en laisse dans l'espace public, certaines catégories, chiens d'attaque ou chiens de garde, doivent être muselés.

Les chiens sont des compagnons fidèles et attachants pour leurs maîtres. Cependant, ils ne doivent pas devenir des nuisances pour les autres, et certaines règles doivent être respectées par les propriétaires pour les éviter.



Les aboiements ou lamentations des chiens peuvent constituer une réelle nuisance pour le voisinage, notamment lorsqu'ils se produisent de façon prolongée. Il est important de veiller au bien-être de son animal, afin qu'il ne se trouve pas en situation de manifester bruyamment sa détresse ou son agressivité.



## Déjections canines

Les excréments sur la voie publique sont intolérables en ville. Cela traduit un défaut d'éducation de l'animal et un manque d'hygiène et de civisme du maître. Ramasser les déjections de son animal en se munissant d'une poche permet d'éviter les rencontres désagréables et contribue à rendre acceptable la possession d'un animal par les autres habitants. Le contrevenant encourt une amende prévue pour les contraventions de 3ème classe (450€).



## L'utilisation des canisacs

Des poches sont à disposition dans les distributeurs de canisac, mais cela constitue une facilité qui vous est proposée par la commune en cas de nécessité, à titre de dépannage, mais cela n'est en aucun cas une obligation et **ne doit pas être le moyen principal de ramassage des déjections.**



*Rappelons enfin que, selon le code civil, les animaux sont des "êtres vivants doués de sensibilité", et qu'ils ne doivent donc pas subir de mauvais traitements. La maltraitance envers un animal ou son abandon sont des délits qui peuvent faire encourir au propriétaire une peine de 2 ans de prison et jusqu'à 30000€ d'amende.*

## Procédure de reprise de concessions au cimetière



Dans le cadre de la gestion du cimetière, la commune du Châteaubernard a engagé une procédure de reprise des concessions perpétuelles manifestement non entretenues.

Une sépulture est considérée comme non entretenue lorsque les ouvrages, pierre tombale, croix, soubassements, sont en mauvais état ou en très mauvais état, et lorsqu'on constate qu'aucun entretien ni nettoyage n'a été réalisé de longue date. Dans certains cas, on constate des tombes qui risquent de s'effondrer, ou qui s'ouvrent, mettant en danger les visiteurs et ne respectant pas le respect dû aux défunts.

C'est pourquoi la commune a engagé ces procédures, qui visent à concilier le bon entretien général du cimetière et le maintien

d'un lieu de mémoire conforme à la dignité des personnes qui y sont inhumées. La procédure est longue et complexe, afin de préserver les intérêts des familles possédant des concessions, et sur lesquelles les services ont parfois peu d'information.



La liste de ces concessions est affichée à l'entrée du cimetière et en mairie.  
Monsieur Le Maire invite les héritiers ou toutes personnes ayant des informations sur ces concessions à se rapprocher de la mairie 05.45.32.32.51 / [secreteriat@mairie-chateaubernard.fr](mailto:secreteriat@mairie-chateaubernard.fr)

## Restauration scolaire

	A partir du 01/09/2025
Adultes	6,10€
Enfants de Châteaubernard	3,00€
Enfants hors Châteaubernard	5,15€

Pour rappel, le prix payé pour un enfant de Châteaubernard représente environ 30% du coût total de revient du repas.

## Garderie

Enfants de Châteaubernard	A partir du 01/09/2025
Accueil du matin	0,88€
Accueil du midi <i>fourniture repas dans le cadre d'un PAI</i>	1,32€
Accueil du soir 1ère période 16h30 à 17h30	1,32€
Accueil du soir 2ème période 17h30 à 18h30	0,88€

Enfants hors Châteaubernard	A partir du 01/09/2025
Accueil du matin	1,53€
Accueil du midi <i>fourniture repas dans le cadre d'un PAI</i>	2,30€
Accueil du soir 1ère période 16h30 à 17h30	2,30€
Accueil du soir 2ème période 17h30 à 18h30	1,53€

## Le mot des médecins de Châteaubernard

Chers patients, la parole nous est donnée pour nous présenter : nous sommes les Docteurs GAMBIER, MACOIN et MICHAUD, et nous exerçons la spécialité de médecine générale sur la commune désormais, notamment depuis le départ du Docteur DANDELLOT, respectivement sur le cabinet du bourg et sur celui de la Treille.



Nous sommes parfaitement conscients de vos difficultés à obtenir un RDV médical actuellement, que vous ayez un médecin traitant ou non, et tenons

à vous communiquer les projets actuels visant à améliorer votre accès aux soins, auxquels nous participons sur la base du volontariat :

- Le service d'accès aux soins (SAS) : en appelant le 15, si votre demande le nécessite, le régulateur peut vous trouver un créneau d'urgence dans la journée chez un médecin de votre territoire.

- La CPTS du cognaçais : une communauté de professionnels de santé d'un même territoire (pharmaciens, médecins, infirmiers, kiné ...) , qui se coordonnent pour répondre plus facilement et rapidement à vos besoins.

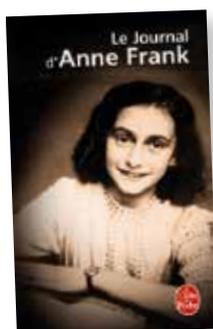
Nous sommes disponibles, ainsi que la mairie, pour répondre à vos questions concernant ces dispositifs et vous souhaitons un bel automne !

**Cérémonies 18 juin**



Comme chaque année, la cérémonie de commémoration de l'appel du 18 juin du général de Gaulle, s'est tenue devant la stèle élevée en mémoire des Justes de Châteaubernard. En présence de représentants de la base aérienne et des habitants, c'est l'occasion de rappeler l'importance de la résistance à l'oppression, quelle que soit la manière dont elle se manifeste : combative avec la France Libre à Londres ou la Résistance intérieure, civile et humaine à l'égard des populations juives menacées par l'occupant nazi et la collaboration. La mémoire et la transmission sont essentielles pour éviter le retour de jours sombres.

**Livre Anne Franck**



A la suite de la cérémonie commémorative de l'appel du 18 juin, la commune a remis à chaque élève de CM2 des deux écoles un exemplaire du « Journal d'Anne Frank ». Il s'agit à la fois d'attirer l'attention des jeunes enfants sur une histoire tragique de la 2ème guerre mondiale, et de les faire réfléchir sur les discriminations en général et l'antisémitisme en particulier.



**Rénovation du four communal**

Déjà rénové en 2007, le four communal a dû subir une nouvelle cure de jeunesse. En effet, la sole du four était détériorée, et l'isolation de la voute déficiente. Entièrement démonté, le four a été remonté brique par brique par une entreprise spécialisée dans le patrimoine ancien. Si la fête du pain et de la caillebotte a dû être reportée, la soirée pizzas du mois de juin a été un succès, permettant d'inaugurer le four et de vérifier son parfait fonctionnement. Une opération permise grâce au cofinancement du Département et de l'Europe.



## NOUVEAU DÉPART POUR CHÂTEAUBERNARD

Chers concitoyens,  
 Être conseiller municipal, c'est servir sa commune avec honnêteté, écoute, impartialité et transparence. Majorité comme opposition jouent un rôle essentiel : chacun apporte sa voix, ses idées, sa vigilance. C'est cette diversité qui fait vivre la démocratie locale.  
 Le conseil municipal est un moment important de la vie locale, un lieu de débat et de décision. Il doit rester un espace démocratique, où chacun peut s'exprimer dans le respect de l'autre. Les désaccords sont légitimes, mais les échanges doivent rester calmes, courtois et constructifs.  
 Malheureusement, nous constatons avec regret que, dans notre commune, les débats deviennent parfois tendus, marqués par des propos irrespectueux venant d'une partie de l'opposition. Cela nuit à l'image du conseil et à la confiance que les habitants nous accordent.  
 Il existe des limites à ne pas franchir : insultes, attaques personnelles, diffamation ou atteintes à la vie privée n'ont pas leur place dans un débat public.  
 Il est temps de retrouver le sens du dialogue, du respect et du bon sens. Pour faire vivre la démocratie, chacun doit y mettre du sien...  
 C'est de la responsabilité collective, à la hauteur de notre engagement envers les habitants.  
 Nous vous souhaitons une très belle rentrée après la période estivale.

Jean-Christophe Marcu - Luisa Soares

## " CHATEAUBERNARD ENSEMBLE AUTREMENT "

Chères Castelbernardines, Chers Castelbernardins, Cher(s) Ami(e)s,  
 Il n'y pas de démocratie sans le contre-pouvoir de l'Opposition quelle qu'elle soit . L'Opposition est aussi une lanceuse d'alerte . Notre liste a au cours des années passées alerté sur des défaillances importantes en matière de santé hospitalière et le risque d'un désert médical qui s'ouvre devant nous dans le cognaçais où nous n'avons toujours pas une maison médicale digne de ce nom et ayant les moyens nécessaires pour conserver et accueillir de nouveaux médecins généralistes et spécialistes .  
 Nous ne voyons toujours rien venir concernant le nouveau commissariat de Police promis depuis des décennies , alors que citoyens et policiers sont reçus dans des bâtiments relevant d'un autre âge en matière de conditions de travail et de sécurité.  
 Les infrastructures routières relevant de l'Etat ou des collectivités locales sont défaillantes , que ce soit sur les axes principaux ou secondaires et où la réduction de la vitesse, qui peut paraître excessive, n'est qu'un alibi pour dissimuler les retards d'aménagements ou leurs incohérences comme dans l'espace commercial et sportif des Vauzelles où la voirie est fantaisiste et sans le moindre giratoire pour modifier son parcours sans risque. Pour le moustique tigre , depuis des années, nous avons alerté en séance publique le danger du risque de contamination et bien aujourd'hui nous y sommes et la situation sanitaire peut être pire que la Covid 19 . Où sont les pouvoirs publics ?  
 Evidemment nous sommes les " cailloux dans la chaussure " et nous piquons au vif !  
 Laetitia FEITO et moi nous vous souhaitons une bonne rentrée  
 Jean-Claude FAYEMENDIE Maire Honoraire élu

En cette année 2025 où nous célébrons le 80ème anniversaire de la Victoire du 8 mai 1945, la guerre est de nouveau à nos portes. Que ce soit en Ukraine ou au Proche Orient, au Sahel ou en Asie, ces conflits montrent à quel point la paix est fragile dans notre monde. Au sortir de la deuxième guerre mondiale, de nombreuses voix se sont élevées pour dire plus jamais ça ! Et pourtant, ni les organismes internationaux, ni la coopération entre nations éprouvées par des années de guerre, ni même le témoignage de ceux qui ont vécu l'enfer, n'ont suffi à empêcher que se reproduise à l'aube du XXIe siècle le sinistre engrenage qui mène une partie du monde à la confrontation.

L'être humain doit avoir la mémoire bien courte, pour se laisser entraîner ainsi, siècle après siècle, dans des combats répétés et meurtriers ! Par soif de puissance ou par mercantilisme, voire par intérêt personnel, des dirigeants conditionnent actuellement leur peuple pour leur faire accepter cette idée que la guerre est inévitable. La technologie moderne leur offre par ailleurs des outils de plus en plus performants pour accomplir leur dessein.

Mais ce n'est pas une fatalité. Partout, de tout temps, des femmes et des hommes se sont élevés pour défendre la liberté et la paix, souvent au prix de leur propre sécurité. Attachés à la démocratie, qui permet de choisir librement ses représentants, attachés à la liberté de penser et d'expression, attachés aux droits des plus faibles et des minorités, qu'ils s'appellent Jean Moulin ou Lucie Aubrac, Nelson Mandela ou Martin Luther King, Mahsa Amini ou Rigoberta Menchu, ils nous font souvenir que face au pire, on peut toujours défendre le meilleur.

Surtout, ils nous obligent, nous qui vivons en paix dans un pays où la Liberté, le Droit et la Justice ne sont pas de vains mots, à protéger et à faire vivre cette démocratie pour laquelle ils ont lutté. Ils nous obligent à être conscients de notre chance de bénéficié aujourd'hui de leurs combats passés. Même si ce n'est pas parfait, Churchill le disait déjà en 1947 : « la démocratie est le pire des systèmes, à l'exclusion de tous les autres », c'est certainement celui qui est le plus apte à préserver la paix.

Alors, souvenons-nous que la démocratie, c'est le gouvernement du peuple, par le peuple, pour le peuple. Aussi, engageons-nous, à notre niveau, pour que vive la démocratie locale, départementale ou nationale, participons à la vie de la commune, du département, votons, échangeons et partageons avec nos voisins, il n'y a pas de meilleure façon d'y vivre et d'entretenir la flamme que nous ont léguée nos prédécesseurs. Nous leur devons bien ça !

Les élus de la majorité

## Conteneurs à verre

Afin de toujours trouver une borne à verre disponible à proximité, la commune est dotée de 37 containers pouvant recevoir le verre usagé. Pour rappel, ces conteneurs ne doivent recevoir que du verre d'emballage, bouteilles, bocaux de confiture ou de conserve. Il ne faut y déposer ni les verres de table, ni le verre plat (vitres, miroirs), ni les ampoules électriques. Ces déchets doivent être déposés dans les sacs noirs, ou en déchèterie. Le bouteilles et bocaux doivent être débarrassés de leur bouchons ou couvercles.

Si la borne à verre où vous vous rendez est pleine, ne déposez pas vos bouteilles au sol, une autre benne pouvant les recevoir se trouve dans un rayon rapproché. Vous pouvez aussi signaler aux services techniques que le conteneur est plein, par exemple par l'application CityAll, en notant son numéro dans votre message, il se trouve en façade.

### CALENDRIER 2025 DES COLLECTES DES DÉCHETS SONT INCLUS LES REPORTS DUS AUX JOURS FÉRIÉS

SEPTEMBRE		OCTOBRE		NOVEMBRE		DÉCEMBRE	
L1		M1		S1		L1	
M2		J2		D2		M2	
M3		V3		L3		M3	
J4		S4		M4		J4	
V5		D5		M5		V5	
S6		L6		J6		S6	
D7		M7		V7		D7	
L8		M8		S8		L8	
M9		J9		D9		M9	
M10		V10		L10		M10	
J11		S11		M11		J11	
V12		D12		M12		V12	
S13		L13		J13		S13	
D14		M14		V14		D14	
L15		M15		S15		L15	
M16		J16		D16		M16	
M17		V17		L17		M17	
J18		S18		M18		J18	
V19		D19		M19		V19	
S20		L20		J20		S20	
D21		M21		V21		D21	
L22		M22		S22		L22	
M23		J23		D23		M23	
M24		V24		L24		M24	
J25		S25		M25		J25	
V26		D26		M26		V26	
S27		L27		J27		S27	
D28		M28		V28		D28	
L29		M29		S29		L29	
M30		J30		D30		M30	
		V31				M31	

Localisation des Conteneurs	Numéro
55, avenue d'Angoulême	130
Rue Jean Monnet	194
Auchan	250
Auchan	251
Auchan	1131
chemin de Saint Roch	254
place de l'Echassier	257
route de Dizedon	258
rue Bellevue	259
impasse de la Commanderie	260
Rue Caroline d'aigle	262
rue du Dominant	264
rue de Saintonge	265
Rue de la Commanderie	266
rue Salvador Allende	267
rue Renée Bienes	361
rue de la Trache	412
rue des Chênes	413
impasse des Hauts de l'Echassier	415
chemin du Breuil	415
rue Louise Michel	416
rue Hélène Ducourt	514
Zone Objets Déchèterie	675
Zone Objets Déchèterie	676
avenue Claude Boucher	679
rue des Quillettes	691
Eglise Ste Thérèse - D731	692
avenue de Barbezieux	693
chemin de Treillis	694
chemin de Fondouce	695
rue André Rochet	697
rue des Hêtres	698
rue des Pierrières	1021
rue Jean et Pierre Bienassis	1162
Déchèterie	1449
Déchèterie	1450
Eco-In-Pack	1129

